

II.8.38. Anti-Parisienne (1).

Ms. VIII, p. 222-224.

Timbre : aucun.

Incipit : Francisien, poble fidel,

Composition : 6 c. de 6 v. de 8 p. (sauf le c. 5, qui ne compte que 5 v.) + un refrain
de 5, 7, 11, 6 p.

Sujet. L'anti-Parisienne. Ce chant appelle les Bretons et les Français à suivre le drapeau blanc et le roi Bourbon, Henri. Par la même occasion, il rejette cette fausse liberté (c. 1), et Louis-Philippe, fils du régicide Philippe Egalité, sans les nommer explicitement (c. 3).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indication, à part la note rattachée au titre « *En brezonec Güenet.* » (En breton vannetais). A. Lédan respecte l'orthographe vannetaise d'ailleurs.

Autres sources : Henri de Bourbon (1822-1883), fils posthume de duc de Berry (Voir II.8.4) et petit-fils de Charles X, devint le prétendant des légitimistes, sous le nom d'Henri V, à la mort de son grand-père, le 4 novembre 1836. Ce chant fut donc composé entre 1836 et 1848.

Ce titre d' « Anti-Parisienne », dont je n'ai trouvé aucune trace par ailleurs, est peut-être du fait d'A. Lédan. N'oublions pas qu'il traduisit en breton La Parisienne de Casimir Delavigne, qui devint en quelque sorte l'hymne national de la Monarchie de Juillet (Voir II.4.15).

D'autres textes légitimistes circulèrent en Vannetais à cet époque, comme ce « Contre Louis-Philippe » (Malrieu n° 00087), ou bien « Henri V reviendra » (Malrieu, n°00088)

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : fin avril 1850, au plus tôt (Voir II.8.36).

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Il n'est pas mentionné dans la liste de 1854.

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.